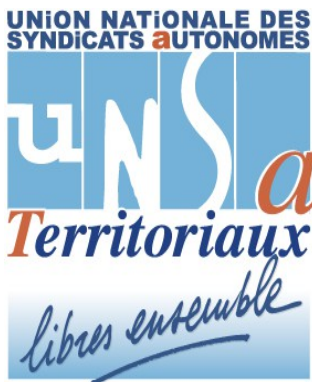




Toutes les organisations syndicales sauf F.O
ont voté contre le régime indemnitaire 2016
présenté au Comité Technique du 3 décembre 2015.

Ne nous y trompons pas!

Notre vote ne signifie pas que nous voulons supprimer le régime indemnitaire
aux agents municipaux !!!

Mais nous ne voulons plus d'un régime indemnitaire inéquitable, insuffisant,
non motivé et établi sans aucune concertation.

Les constats que nous avons fait à la lecture de ce rapport:

- ☞ Des disparités d'augmentation très importantes sans motivation,
ni explication: tant mieux pour ceux qui sont concernés mais
quelle injustice pour les autres!
- ☞ Un saupoudrage des augmentations notamment pour les cadres
A et B
- ☞ Aucune concertation avec nos organisations syndicales
- ☞ Aucune méthode de travail commune à toutes les DG pour une
répartition individuelle des primes

Nous voulons de la transparence et de la reconnaissance !

Ce que nous demandons :

- ☞ Une concertation préalable dès le mois de juillet de
chaque année avec l'ensemble des organisations syndicales
- ☞ Plus de transparence sur les méthodes de calcul des
augmentations
- ☞ Une méthode d'attribution fondée sur des critères
objectifs et communs à toutes les DG
- ☞ Des enveloppes plus conséquentes par respect des
personnels concernés